



Communiqué de presse Paris, le 25 septembre 2019

Baromètre PRISM'EMPLOI



COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS D'AOÛT 2019

Dans le prolongement des évolutions observées depuis le début d'année (-4,5 % en moyenne), le travail temporaire recule de **-4,3** % en août.

Les transports (-5,5 %) et l'industrie (-6,8 %) demeurent les secteurs les plus baissiers. Toutefois, ce mois-ci, leurs tendances se situent respectivement 4,8 et 1,3 points au-dessus de la moyenne enregistrée depuis janvier.

Après -2,7 % en juillet, la baisse dans le BTP se confirme et s'amplifie avec -3,2 % en août.

L'intérim recule également dans le commerce (-4,4 %), mais à un rythme moins marqué qu'en juillet (-6,1 %).

Enfin, le travail temporaire connaît un rebond de +3,3 % dans le secteur des services, retrouvant le sentier de croissance sur lequel il progresse depuis le début d'année (+3,1 %).

Dans ce contexte, la catégorie professionnelle qui progresse (+4,3 %), est celle des cadres et professions intermédiaires. Les tendances relatives aux ouvriers qualifiés (-8,9 %), aux ouvriers non qualifiés (-3,8 %) et aux employés (-3,1 %) sont, quant à elles, orientées à la baisse.

La baisse des effectifs intérimaires enregistrée depuis le 4^{ème} trimestre 2018 doit être relativisée :

- En croissance depuis janvier 2015, l'intérim se situe désormais à un niveau historiquement élevé.
- Avec près de 71 000 CDI intérimaires signés à fin août, cette forme de contrat poursuit son développement de façon complémentaire aux contrats d'intérim classiques. Depuis un an, ce sont plus de 25 000 CDII supplémentaires qui ont été recrutés par les agences d'emploi. Ainsi en tenant compte de ce type d'activité, la diminution de l'emploi intérimaire dans son ensemble se limiterait à -1,6 %.

QUELQUES POINTS DE REPÈRES SUR L'INTERIM

- L'intérim représente une part relativement stable de l'emploi salarié en France entre 2,9 % et 3,6 % depuis 2000.
- L'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi, les infléchissements observés intervenant 6 à 12 mois avant que les mouvements d'emploi d'autres secteurs soient perceptibles.
- Un **niveau de croissance économique annuel compris entre 0,6 % et 0,8 %** permet de créer des emplois intérimaires. Le seuil permettant aux entreprises de développer de l'emploi durable se situe autour de 1,5 %.
- L'évolution de l'intérim ne permet pas d'anticiper l'évolution du chômage qui est influencée par de nombreux facteurs extérieurs à l'emploi.
- 71 000 CDI intérimaires ont été signés à fin août 2019.

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Chiffres d'août 2019 par rapport à août 2018

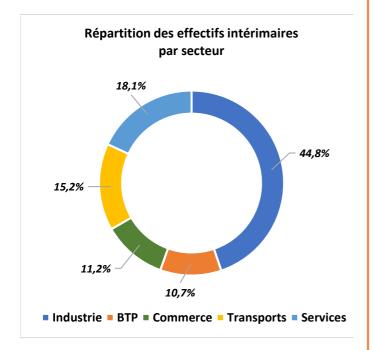
LES CHIFFRES CLÉS:

Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-4,3 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs en baisse

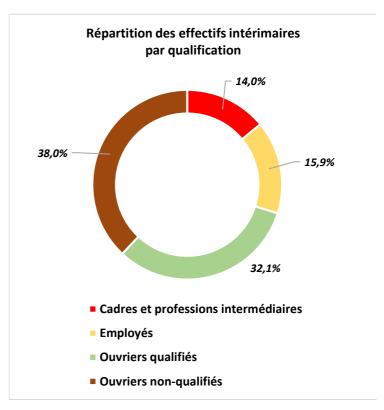
L'emploi intérimaire est en hausse dans les services (+3,3 %), mais diminue dans le BTP (-3,2 %), le commerce (-4,4 %), les transports (-5,5 %) et l'industrie (-6,8 %).



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

Une évolution contrastée

L'emploi intérimaire augmente chez les cadres et professions intermédiaires (+4,3 %). Il recule chez les employés (-3,1 %), les ouvriers non qualifiés (-3,8 %) et les ouvriers qualifiés (-8,9 %).

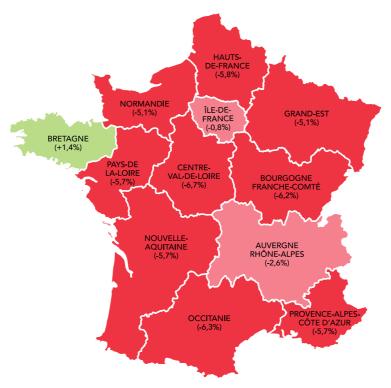


LA FRANCE DES RÉGIONS

Août 2019 par rapport à août 2018

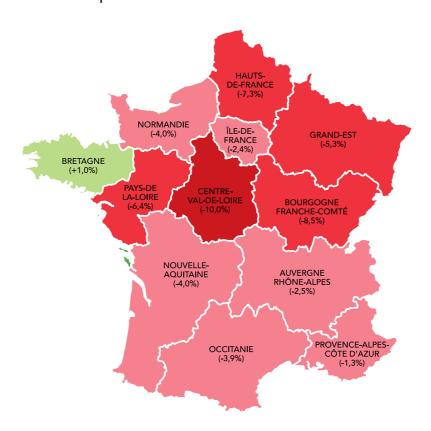
La majorité des régions restent en négatif

En août 2019, la région la plus dynamique est la Bretagne (+1,4 %).



Cumul annuel: janvier-août 2019 (%)

Au cours des huit premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse de -4,5 % par rapport à la même période en 2018.



Le baromètre PRISM'EMPLOI apporte un éclairage sur les tendances de l'emploi intérimaire. Il décrit les évolutions en % des effectifs intérimaires observées au cours de l'ensemble du mois précédent (par rapport au même mois de l'année précédente) selon les qualifications, les grands secteurs d'activité, les régions et les départements.

Le baromètre est établi par un tiers de confiance indépendant, Umanis, à partir des statistiques transmises par un panel d'entreprises de travail temporaire représentant plus de 80% de l'emploi intérimaire.

Afin de comparer le volume d'emploi intérimaire sur une base identique, les statistiques sont corrigées du nombre de jours ouvrés.

Pour plus d'informations : https://www.barometre-prisme.eu



Contacts presse

Godefroy Daubin 06.67.98.27.32 godefroy.daubin@plead.fr

Juliette Prost 06.72.47.53.28 juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu - @Prismemploi